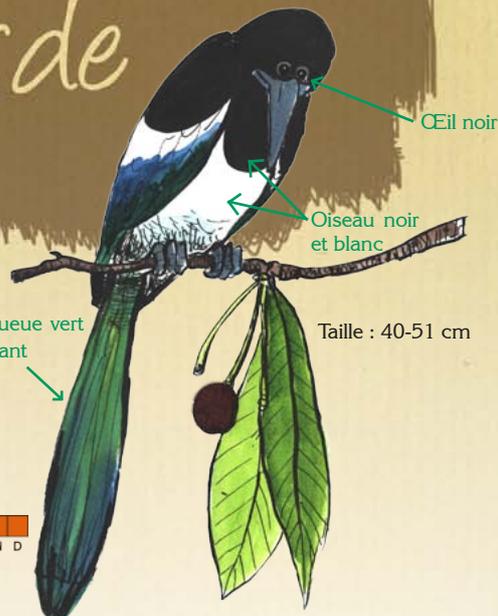


La Pie bavarde



Taille : 40-51 cm

Cette espèce niche-t-elle chez moi ?

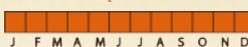
Quelques indices...

Phénologie

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre

Strictement sédentaire ou presque, elle s'éloigne rarement à plus de 10 km de son lieu de naissance.

Période de présence :



Jeune pie bavarde à peine sortie du nid

Reproduction

- **Le couple, uni pour la vie**, entreprend la construction d'un nouveau nid chaque année à la fin de l'hiver. Dès la mi-avril, la femelle pond 6 à 8 œufs qu'elle couve 17 à 18 jours. Les jeunes pies, possédant une queue encore courte, quittent le nid à environ 25 jours.

Habitat

- Jusqu'au milieu du XXe siècle, la Pie bavarde fréquentait principalement les milieux agricoles comportant suffisamment d'arbres pour ses nids. Depuis, elle est également présente en ville dans les parcs et jardins disposant d'arbres de haut jet.

Le nid, installé de préférence à la cime d'un arbre, est muni d'un dôme et possède au moins une entrée latérale. En hiver, les pies forment des rassemblements nocturnes (dortoirs) de quelques dizaines d'individus.

Autre indice de présence

- Lors de la parade nuptiale le mâle offre de la nourriture à la femelle.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA RÉPARTITION DE L'ESPÈCE EN BOURGOGNE, RENDEZ-VOUS SUR L'ENCYCLOPÉDIE DE LA NATURE EN LIGNE SUR WWW.BOURGOGNE-NATURE.FR



Nid de pie bavarde



Quel est le statut de l'espèce ?



La Loi

L'espèce est **chassable** et **classée nuisible** dans trois départements bourguignons (excepté l'Yonne), suite à l'arrêté du 30 juin 2015 motivé par les soi-disant dégâts occasionnés sur le petit gibier, et ce malgré les demandes régulières des associations pour son retrait de la liste des espèces nuisibles.



Menaces

La pie est largement piégée et chassée en zone rurale. **210 000 oiseaux sont prélevés en moyenne chaque année** par la pratique de la chasse, sans compter les prélèvements non recensés par le piégeage.

Elle est aussi vulnérable aux pesticides. Les tirs sur les nids (interdits par la loi car d'autres espèces protégées comme le Faucon crécerelle et le Hibou moyen-duc peuvent se trouver au sein des nids) peuvent également enrayer ses effectifs.

Etat des populations

La tendance en France est au déclin (- 62 % depuis 1989, source MNHN 2015), en particulier dans les régions rurales, résultant des destructions directes de cette espèce. On peut tout de même noter que la pie reconstitue des effectifs en milieu urbain, d'où une légère augmentation depuis 2001.



Quels sont les problèmes ?



Conseils pour bien cohabiter



© Fabrice Crosset

La pie est essentiellement insectivore et granivore

- Le régime alimentaire de la pie est omnivore. Elle se nourrit essentiellement d'invertébrés (limaces, insectes... qui constituent plus de 80 % de l'alimentation des jeunes et des adultes), mais aussi de fruits et graines, d'œufs, de poussins, de détritiques d'origine humaine, de charognes (ce qui fait d'elle un très bon nettoyeur naturel, surtout en ville) et de petits vertébrés. Mais victime de sa mauvaise réputation, on accuse la pie de causer des ravages dans les cultures (maraîchages, vergers,...) et dans les nids de petits passereaux, ce qui est exagéré : cela constitue seulement 2 % du régime alimentaire sur la période printemps-été.



- La pie est accusée de voler les objets brillants, mais ce sont uniquement les individus apprivoisés qui sont à l'origine de ces vols. La pie sauvage utilisera sa bonne mémoire plutôt pour retrouver des endroits où elle aura caché de la nourriture.

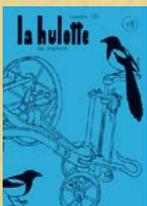


- Pour protéger les couvées des passereaux au jardin, il est conseillé de planter des épineux ou des buissons indigènes touffus : épine noire, aubépine, églantier, sureau noir. Ces buissons offrent une protection sûre aux passereaux non cavernicoles.
- Pour les passereaux cavicoles, il est possible de disposer une plaque métallique de protection autour du trou d'envol. Un morceau de grillage à grandes mailles entourant le nichoir empêchera les pies d'y avoir accès. Les mailles doivent pouvoir laisser le libre passage des oiseaux nichant à l'intérieur.
- Les pies vivent souvent près des habitations sans causer de problème en se nourrissant de tout ou presque. Elles peuvent squatter les mangeoires pour oiseaux et faire fuir les autres hôtes. Pour limiter cela, il faut éviter de laisser de grandes quantités de nourriture à la mangeoire (graines...) et profiter de la grande taille de la pie : mettre la nourriture dans des endroits où seuls les petits oiseaux pourront s'y accrocher, comme des branches d'arbustes.

- Pour rappel, les tirs et le piégeage hors période de chasse sont très réglementés et les dates et lieux sont définis de façon précise par département.
- Avant d'avoir recours à la destruction de l'espèce, il est important de rechercher des méthodes alternatives de protection des petits passereaux et des cultures. Différents systèmes existent pour effrayer les pies, comme l'effarouchement sonore, voir ICI.

En cas de constat de non respect de la loi, n'hésitez pas à contacter les associations relais en Bourgogne, ICI !

Pour en savoir plus...



La hulotte n°16 : la pie (novembre 1973)



Pies bavardes et corneilles noires dans les zones d'habitation. ASPO/BirdLife Suisse



La pie bavarde Oiseau mag n°117, rubrique Refuge LPO



La Nature sur le pas de la porte Bourgogne-Nature Junior n°4. Bourgogne-Nature

Cette fiche technique est mise en page par :

et rédigée par :

Avec le soutien financier de :

Société d'histoire naturelle d'Autun
Maison du Parc
58230 Saint Brisson
03 86 78 79 72
shna.autun@orange.fr



BOURGOGNE-NATURE
Maison du Parc
58230 Saint Brisson
03 86 76 07 36
contact@bourgogne-nature.fr
www.bourgogne-nature.fr



EPOB
Espace Mennetrier
Allée Célestin Freinet
21 240 TALANT
03 80 71 33 10
federation.ornithologie@epob.fr

